OEA/Ser.W

CIDI/INF. 536/23

10 mars 2023

Original : anglais

NOTE CONCEPTUELLE

Réunion ordinaire dU

Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI)

28 MARS 2023

**THÈME : LA SCIENCE ET LES DONNÉES AU SERVICE DE LA PRISE DE DÉCISION, DE LA RESILIENCE ET DE LA GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHE**

1. **Contexte/justification**

Nous sommes tous confrontés à des menaces d'origine naturelle ou humaine, telles que les catastrophes. Aujourd'hui, le changement climatique est scientifiquement lié à la pénurie d'eau et à l’intensification des catastrophes, notamment les ouragans, les inondations, les incendies de forêt, les vagues de chaleur et les phénomènes météorologiques extrêmes. Les Amériques restent l'une des régions du monde les plus vulnérables aux catastrophes, exposant les citoyens à des catastrophes multiples et à déclenchement rapide et les contraignant à un état de lutte constant. Même si les États membres ont la volonté de renforcer la coopération en matière de réduction des risques de catastrophe, notamment par la mise en œuvre du cadre de Sendai, ils savent que cela ne suffit pas à mettre en place une approche intégrée permettant une plus grande résilience.

Alors que les risques de catastrophe augmentent, ainsi que les effets et les coûts qu’ils entraînent, la résilience apparaît comme le principal moyen pour les gouvernements de contrôler leur exposition budgétaire, sociale et environnementale aux catastrophes. Les États membres devraient envisager, dans leurs processus de planification, des mesures visant à réduire les effets des événements catastrophiques sur l'économie et la population, avec l'objectif de protéger les groupes les plus vulnérables, en particulier les femmes, les personnes âgées, les personnes porteuses de handicap, les jeunes et les personnes vivant dans la pauvreté, à mesure que la fréquence et l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes augmentent.

Pour consolider les initiatives scientifiques et de collecte de données aux niveaux national et régional afin de soutenir la résilience économique, sociale et environnementale, les États membres doivent déterminer les domaines prioritaires et sous quels formats la science et les données peuvent être exploitées pour soutenir au mieux une prise de décision rationnelle en matière de résilience, ainsi que les besoins prioritaires en matière de renforcement des capacités des organisations à vocation scientifique, tout comme le rôle que les partenaires régionaux et internationaux peuvent jouer pour aider à renforcer ces capacités. Bien que certaines activités scientifiques et de collecte de données sur la résilience aient lieu dans la région, il est impératif que les activités actuelles et futures soient pertinentes, transdisciplinaires, multidisciplinaires, intégrées et institutionnalisées afin d'aider la région à surmonter les défis sociaux, économiques et environnementaux liés au développement résilient et durable.

Le rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), publié en octobre 2019, indique clairement que les objectifs fixés dans l'Accord de Paris et les mesures identifiées par les pays dans leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) ne sont pas assez ambitieux et n'entraîneront pas de réduction significative des effets du changement climatique, en particulier sur l'environnement marin. Un réchauffement de 1,5 degré Celsius devrait détruire entre 70 % et 90 % des coraux construisant les récifs, tandis qu'un réchauffement de 2 degrés Celsius détruirait probablement 99 % des récifs coralliens tropicaux. Parmi les autres effets prévus du changement climatique figurent l'augmentation de la vulnérabilité économique et sociale, la susceptibilité accrue aux sécheresses et aux inondations côtières associées au renforcement des courants océaniques épisodiques, l'augmentation de l'intensité des cyclones tropicaux et l'altération de la sécurité alimentaire en raison de changements dans les terres arables disponibles pour l'agriculture.

Les scientifiques prévoient que, sans efforts d'atténuation majeurs, les concentrations de dioxyde de carbone atteindront environ 560 ppm dans 40 ans, c'est-à-dire d'ici 2060 (Gergis, 2019). Cela signifie que les États doivent impérativement accélérer la conception et la mise en œuvre de politiques et de stratégies au niveau des individus, des entreprises, des communautés, des sous-divisions territoriales et des pays pour parvenir à un développement durable et résilient face en matière climatique. Les instruments d'adaptation doivent comprendre des stratégies de résilience structurelle visant à renforcer les bâtiments, les littoraux et les infrastructures, ainsi que des stratégies non structurelles destinées à mieux préparer les populations et les gouvernements à résister aux évolutions et aux catastrophes climatiques et à s'en remettre efficacement.

L'Amérique latine et les Caraïbes sont la région la plus touchée par la pandémie de COVID-19 et font partie des régions les plus affectées par le changement climatique. Alors que les pays s’efforcent d’améliorer leur résistance aux chocs sociaux, économiques et environnementaux internes comme externes, il convient de renforcer les mécanismes décisionnels nationaux et régionaux visant à réduire la vulnérabilité et à renforcer la résistance en améliorant la collecte et l'utilisation de données scientifiques.

La pandémie de COVID-19 a à la fois drainé et détourné les fonds destinés à la santé publique, ce qui a entraîné une diminution des ressources consacrées à la lutte contre les effets des catastrophes climatiques sur la santé. Face à ces menaces, les pays investissent dans des stratégies innovantes d'adaptation au changement climatique, notamment dans la mise en place de systèmes d'alerte rapide pour les maladies sensibles au climat. La création et l’application d'outils d'aide à la décision nécessitent une collaboration étroite entre les praticiens de la santé, du climat et des catastrophes et les chercheurs transdisciplinaires afin d'évaluer conjointement les besoins et les priorités, d'évaluer les données disponibles, d’élaborer l'outil de manière conjointe, de recueillir des commentaires par le biais de consultations nationales et régionales et d'organiser des formations.

En outre, l'intelligence géospatiale permet d'utiliser des modèles complexes basés sur la géographie pour évaluer et visualiser les risques afin de prendre des décisions fondées sur des données. Elle permet aux communautés : (1) de mieux comprendre leur situation grâce à l'identification, au suivi et à la modélisation des risques auxquels elles sont confrontées ; (2) d'élaborer les mesures nécessaires pour renforcer la résilience globale de la communauté ; de comprendre les implications économiques, sociales et environnementales d'une éventuelle catastrophe ; (3) de favoriser la résilience psychologique au sein de la communauté et de renforcer sa capacité à « rebondir » ; (4) et d'instaurer une culture de la résilience chez les citoyens et les partenaires du développement.

En somme, les chocs sociaux, politiques, environnementaux ou économiques associés aux catastrophes à évolution lente ou rapide ont un impact sur le bien-être des populations, notamment sur leur santé et leurs moyens de subsistance et, plus généralement, sur leur capacité à faire face et à s'adapter. Les premiers à réagir aux situations d'urgence et aux catastrophes sont ceux qui en sont victimes. Il est prouvé que les évaluations et les stratégies de résilience à grande échelle appliquées de haut en bas ne sont de loin pas aussi efficaces que les approches participatives, communautaires et de bas en haut. C'est pourquoi l'Organisation des États Américains (OEA) préconise l'adoption « d’approches impliquant l’ensemble de la communauté » en matière de résilience, auxquelles prennent notamment part les gouvernements locaux et nationaux, le secteur privé, le monde universitaire et les organisations communautaires. Cette évolution est encouragée par le développement rapide des technologies de l'information et de la communication, qui peuvent permettre aux citoyens de devenir plus résilients et de participer plus efficacement à la prise de décision au niveau des ménages, des communautés, des sous-divisions nationales et du pays tout entier. Les citoyens ont désormais accès à de nombreuses informations en temps réel pour améliorer la gestion des risques (avec une amélioration de la collecte de données dans les régions où cela est nécessaire)[[1]](#footnote-1)/. Il convient d’intégrer les mécanismes communautaires de préparation et de réponse aux urgences dans les systèmes nationaux, en commençant par la formation et la préparation aux catastrophes.

Les défis à relever pour une mise en œuvre durable de l'action climatique sont notamment le manque de capacités technologiques et humaines, en particulier entre les institutions chargées du climat et les institutions connexes, le manque d'études locales et de données pertinentes fournissant des preuves de l'impact du climat sur les secteurs et le manque de financement pour soutenir un système de préparation et de réponse.

1. **Objectif de la réunion**

Cette réunion comprendra la présentation du rapport issu de la première conférence de l'OEA sur la science et les données pour la prise de décision en matière de gestion des risques de catastrophe dans les Caraïbes, qui s'est tenue à la Dominique en octobre 2022. Le rapport présentera les domaines d'action prioritaires ainsi que les partenariats multisectoriels nécessaires au niveau international, régional et national pour collecter et partager des données critiques afin de guider la prise de décision au niveau de l'élaboration des politiques et de la programmation. La réunion se concentrera sur les initiatives, les plans, les études et les politiques des États membres visant à promouvoir l'utilisation de l'information et des technologies pour atténuer les effets des catastrophes et y répondre. Il s’agira de partager les possibilités de renforcer les capacités de gestion des risques, alors que la région entreprend des actions significatives pour faire face à la crise climatique. Enfin, cette réunion permettra d’alimenter le processus préparatoire de la quatrième Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable.

Les questions suivantes seront notamment posées aux États membres :

1. Comment l'accès à la science et aux données peut-il améliorer la conception et la mise en œuvre de politiques et de stratégies efficaces et adaptatives pour un développement résilient et durable ?
2. Quelles sont les données critiques nécessaires et comment les utiliser dans la pratique ?
3. Quels sont les mécanismes existant dans les États membres en termes de science et de données relatives aux risques et à la résilience et existe-t-il des exemples de bonnes pratiques en matière de prise de décision fondée sur la science ?
4. Quelles sont les principales recommandations en matière de renforcement des capacités institutionnelles à court, moyen et long terme ?
5. Quels sont les ressources, les outils et les technologies susceptibles d'être déployés pour améliorer la prise de décision en matière de gestion des risques de catastrophes et de résilience ?
6. S'agit-il d'une priorité pour d'autres États membres en dehors de la région des Caraïbes ?
7. Comment le SEDI peut-il travailler avec les États membres pour développer cette capacité si nécessaire ?
8. **Pertinence pour le SEDI**

- Renforcer la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD)

- Promouvoir les dialogues, les protocoles et les cadres de partage de données afin d'aider les États membres à améliorer les réponses aux événements naturels

- Favoriser la coopération régionale et le partage des connaissances en matière de gestion des catastrophes, y compris les mécanismes de partage des meilleures pratiques et des enseignements tirés de l'expérience

- Recevoir les contributions des gouvernements en vue d'une future Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaire chargés du développement durable

1. **Mandats de l'OEA**

Lors du neuvième Sommet des Amériques, qui s'est tenu à Los Angeles (États-Unis) du 8 au 10 juin 2022, les chefs d'État et de gouvernement se sont engagés à développer des outils numériques permettant de répondre en temps réel aux événements climatiques, aux catastrophes et aux autres situations d'urgence, tout en renforçant la résilience et la prise de décision sur la base de données scientifiques.

AG/RES. 2988 (LII-O/22) : De demander instamment aux États membres de promouvoir des stratégies de réduction et de gestion du risque tenant compte de la perspective de la parité hommes-femmes qui envisagent la possibilité de menaces multiples causant des catastrophes en cascade et combinées et de faire des évaluations des risques capables d’identifier et de mitiger les effets des dangers biologiques, naturels, technologiques, climatiques ainsi que ceux qui seraient provoqués par les humains de façon non intentionnelle, en tirant parti des leçons tirées de l’incidence de la pandémie de COVID-19 et les catastrophes d’origine naturelle, comme les incidents liés au changement climatique, aux conditions atmosphériques, volcaniques, sismiques et d’autres types.

AG/RES. 2979 (LI-O/21) : D’inviter les États membres de l’OEA, les observateurs permanents et les instances mondiales et régionales de gestion des catastrophes à fournir des données officielles, y compris des informations sur le transfert de connaissances et d'expertise, les leçons apprises et les pratiques exemplaires dont disposent les États membres par le biais de la coopération, afin de les inclure dans la base de données du continent américain, qui servira à faciliter une préparation, des interventions et un relèvement efficaces et, ainsi, à faire progresser la résilience dans tout pays qui subit une catastrophe.

La Charte de l'OEA charge le CIDI de promouvoir la coopération entre ses États membres en vue de leur développement intégré et, tout particulièrement, de contribuer à l’éradication de la pauvreté absolue. La Charte charge également le CIDI de « promouvoir, coordonner et confier l'exécution des programmes et projets de développement aux organes subsidiaires et aux organismes pertinents, en s’inspirant des priorités fixées par les États membres dans des domaines tels que le développement économique et social, y compris le commerce, le tourisme, l'intégration et l'environnement. »

Le Programme interaméricain de développement durable (PIDS) confie au SG/OEA, par l'intermédiaire du SEDI, le soin de collaborer avec les autorités chargées du développement durable dans les États membres et d'assurer la coordination avec d'autres entités et organisations internationales. Le PIDS établit des actions stratégiques pour garantir que les travaux du Secrétariat général dans le domaine du développement durable sont alignés sur la mise en œuvre du Programme de développement durable à l’horizon 2030 et de l'Accord de Paris sur le changement climatique et que ses objectifs et résultats sont guidés par les ODD approuvés par les États membres et contribuent à leur réalisation.

Selon le PIDS, le travail du Secrétariat général devrait contribuer directement à soutenir les États membres dans leurs efforts pour réduire la vulnérabilité aux catastrophes naturels par la préparation aux situations d'urgence, la planification, l'investissement et l'approche scientifique.

1. **Structure de la réunion**

- Présentation par Mme Kim Osborne, secrétaire exécutive au développement intégré, du rapport issu de la première conférence de l'OEA sur la science et les données pour la prise de décision en matière de gestion des risques de catastrophes dans les Caraïbes, qui s'est tenue à la Dominique en octobre 2022

* + Panélistes invités (à déterminer)

1. **Résultats de la réunion**
2. Mieux comprendre le rôle que la science et les données peuvent jouer pour améliorer les réponses aux événements naturels
3. Partager des recommandations spécifiques relatives à la coopération régionale et aux connaissances en matière de gestion des risques de catastrophe et de résilience
4. Partager entre États membres des informations sur les meilleures pratiques afin d'améliorer la prise de décision en matière de gestion des risques de catastrophe et de résilience
5. Présenter des informations clés en vue de l’élaboration de l'ordre du jour de la quatrième Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable

CIDRP03789F01

1. . Paul, J, Hannah D, et Liu W, « Citizen Science: Reducing Risks and Building Resilience to Natural Disasters » [↑](#footnote-ref-1)